

Première session ordinaire du Conseil d'administration

Rome, 9-11 février 2009

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE WFP/EB.1/2009/9-B

23 janvier 2008 ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT — TADJIKISTAN 10603.0

Appui transitoire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire

Coût (dollars ÉU.)					
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé		
Coût des produits alimentaires fournis par le PAM	32 319 095	26 585 293	58 904 388		
Coût total pour le PAM	43 280 434	38 041 232	81 321 665		

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (http://www.wfp.org/eb).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, M. D. Belgasmi tél.: 066513-3561

OMC*:

Analyste financière Mme F. Caponera courriel: <u>Francesca.Caponera@wfp.org</u>

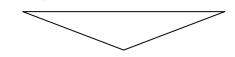
régionale, OMC:

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



^{*} Bureau régional du Caire (Moyen Orient, Asie Centrale et Europe orientale)

PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 38 041 232 dollars É.-U. pour l'IPSR Tadjikistan 10603.0 "Appui transitoire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire" (WFP/EB.1/2009/9-B) pour une période de six mois entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2009.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



_

NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGETAIRE

1. L'agriculture représente 24 pour cent du produit intérieur brut (PIB), 66 pour cent des emplois, 26 pour cent des exportations et 39 pour cent des recettes fiscales du Tadjikistan. Les pertes subies par la production agricole en 2006 et 2007 en raison de catastrophes naturelles, associées aux augmentations des prix des produits alimentaires, ont poussé jusqu'à leurs extrêmes limites les capacités de survie des populations rurales. La crise de la sécurité alimentaire actuelle résulte d'une conjugaison de facteurs: i) l'augmentation des prix des denrées de base, les prix du pain et de l'huile ayant doublé par rapport à l'année précédente; ii) la crise de l'énergie; iii) l'insuffisance des récoltes; et iv) un des hivers les plus rigoureux depuis des décennies, qui a détruit récoltes, arbres et autres ressources productives. En février 2008, au vu de la situation, la communauté humanitaire au Tadjikistan a donc lancé un appel éclair pour "crises complexes", complété par un appel humanitaire en faveur de la sécurité alimentaire en septembre.

- 2. La présente révision budgétaire prévoit une augmentation de 38 041 232 dollars É.-U. et une prolongation de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) Tadjikistan 10603.0. Elle comprend:
 - ➤ une prolongation de 6 mois du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009 pour continuer à répondre aux besoins et aligner l'intervention sur le cycle du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD);
 - ➤ une hausse des quantités de produits alimentaires de 44 660 tonnes pour faire face à la crise de la sécurité alimentaire et aux besoins supplémentaires, avec des produits alimentaires budgétés aux coûts actuels;
 - une augmentation des coûts du transport extérieur correspondant à la hausse des quantités de produits alimentaires;
 - une augmentation des coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM) liée à la hausse des quantités de produits alimentaires, en plus d'une augmentation significative des frais portuaires, des coûts du transport et des dépenses logistiques connexes;
 - ➤ une augmentation des Autres coûts opérationnels directs (Autres COD) liée à la prolongation, avec une réduction globale du taux par tonne; et
 - ➤ une hausse des coûts d'appui directs (CAD) également liée à la prolongation, avec une réduction globale du taux par tonne.

JUSTIFICATION DE L'AUGMENTATION BUDGETAIRE

Résumé des activités

3. L'IPSR 10603.0 se focalise principalement sur des activités de redressement, parmi lesquelles des programmes Vivres pour l'éducation (VPE), Vivres pour la santé (appui nutritionnel aux patients atteints de tuberculose et alimentation thérapeutique et supplémentaire en faveur des enfants souffrant de malnutrition) et Vivres contre travail. Les activités de secours, dont les programmes d'alimentation en faveur des groupes vulnérables, tentent de remédier à l'insécurité alimentaire saisonnière d'une partie de la population. Les secours d'urgence sont apportés aux ménages touchés par les avalanches, les coulées de boue et les tremblements de terre.



4. À l'origine, l'IPSR avait été conçue pour prêter secours à 590 800 personnes et nécessitait 37 697 tonnes de produits alimentaires. Trois révisions budgétaires ont depuis lors été approuvées. La révision la plus importante, qui date de mars 2008, avait pour objet de faire face à l'augmentation des prix des produits alimentaires et de lancer des programmes d'alimentation en faveur des groupes vulnérables. En effet, 199 000 personnes supplémentaires se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire en raison des "crises complexes" pour lesquelles l'appel éclair avait été lancé en février 2008.

- 5. Selon le plan de transfert des responsabilités et de sortie qui avait été arrêté à l'origine, les activités du PAM devaient être progressivement réduites pour être transférées au Gouvernement et le Programme devait se retirer du pays avant la fin du premier semestre 2009.
- 6. En raison des problèmes d'insécurité alimentaire et du souhait du Gouvernement que le PAM reste dans le pays au-delà de 2009, le PAM a étudié la possibilité de poursuivre ses opérations au-delà de l'échéance prévue.
- 7. La stratégie de transfert des responsabilités doit être revue à la lumière des changements importants intervenus dans le pays. De plus, l'équipe de pays des Nations Unies a demandé au PAM de participer au nouveau PNUAD qui doit être lancé le 1^{er} janvier 2010, étant donné que la sécurité alimentaire fait partie de ses principaux objectifs.
- 8. Les futures opérations du PAM au Tadjikistan seront conçues sur la base du nouveau Plan stratégique du PAM (2008-2011), en tenant compte également de la stratégie conjointe d'appui au pays, des activités des partenaires et du nouveau PNUAD.
- 9. Le nouveau PNUAD s'articule autour de quatre composantes: i) la réduction de la pauvreté et la gouvernance; ii) la sécurité alimentaire et nutritionnelle; iii) l'amélioration des services de base (éducation, santé et protection sociale); et iv) la qualité de l'eau, la viabilité de l'environnement et l'énergie. La place prépondérante de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le PNUAD témoigne de l'importance que lui accordent le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et les autres partenaires.
- 10. Le PAM pourrait participer à toute nouvelle intervention, non seulement en apportant une aide alimentaire mais aussi: i) son savoir-faire; ii) son appui au renforcement des capacités afin de mettre sur pied et de gérer un système de suivi de la sécurité alimentaire; et iii) sa contribution à la création de mécanismes (tels que des filets de protection sociale) destinés à améliorer l'accès des ménages vulnérables à l'alimentation.
- 11. Des approches innovantes sont actuellement mises en œuvre pour identifier les activités d'aide alimentaire les plus adéquates. L'utilisation de biscuits fortifiés produits sur place et destinés à être utilisés dans les situations d'urgence ou comme collation en milieu de matinée dans les écoles est à l'étude, ainsi que la possibilité de recourir à des transferts monétaires ou des bons d'alimentation. Une étude de marché a été réalisée et les possibilités d'achats sur place seront évaluées.

Conclusions et recommandations issues des évaluations

12. En avril 2008, le PAM et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et le Gouvernement ont réalisé une évaluation conjointe portant sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance, l'agriculture et la nutrition en milieu rural. Il en est ressorti que le nombre de personnes exposées à l'insécurité alimentaire dans les zones rurales a augmenté et s'élève à 1,7 million (34 pour cent de la population totale), dont 600 000 souffrent d'insécurité alimentaire grave et 1,1 million, d'insécurité alimentaire modérée, soit



respectivement 12 et 22 pour cent de la population totale. Ce bilan est comparable au chiffre précédent de 1,3 million de personnes exposées à l'insécurité alimentaire dans les zones rurales du pays¹.

- 13. En juin 2008, le bureau de pays et le Gouvernement ont réalisé une évaluation de la sécurité alimentaire, des moyens de subsistance et de la nutrition en milieu urbain avec des résultats identiques: 200 000 personnes (15 pour cent) étaient exposées à une insécurité alimentaire grave et 300 000 autres (22 pour cent) à une insécurité alimentaire modérée. Le nombre total de personnes exposées à l'insécurité alimentaire dans les secteurs urbains s'élevait à 500 000 (37 pour cent).
- 14. La combinaison des résultats obtenus à partir des évaluations rurale et urbaine indique que 2,2 millions de personnes sont exposées à l'insécurité alimentaire au Tadjikistan, dont 800 000 à une insécurité alimentaire grave.
- 15. Il ressort également des évaluations que le statut nutritionnel des enfants de moins de 5 ans ne s'est pas considérablement amélioré depuis l'enquête nationale de 2005 sur la nutrition; en effet 27,5 pour cent d'entre eux souffrent d'un retard de croissance et 4,7 pour cent, d'émaciation.
- 16. Selon l'enquête sur le niveau de vie au Tadjikistan d'octobre 2007, la pauvreté reste significative: 17 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté absolue de 26,02 dollars par mois et 53 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté de 40,64 dollars par mois². Les conclusions de l'enquête sur le niveau de vie ainsi que celles de l'évaluation conjointe d'avril 2008 confirment la détérioration de la situation en matière de sécurité alimentaire.
- 17. Sur la base des conclusions de ces évaluations, la communauté humanitaire au Tadjikistan a préparé une procédure d'appel global. L'appel humanitaire en faveur de la sécurité alimentaire a été lancé en septembre 2008. La valeur totale de cet appel s'élève à 34 millions de dollars et couvre des interventions sous forme de produits alimentaires ou de transferts monétaires ainsi que les intrants agricoles.
- 18. Un système de suivi amélioré en matière de sécurité alimentaire est actuellement mis en place par le bureau de pays, les partenaires du secteur de la sécurité alimentaire et le Gouvernement.

Finalité de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

- 19. Face à la crise alimentaire actuelle au Tadjikistan, le bureau de pays a ajusté et étendu ses activités pour satisfaire les nouveaux besoins. Il a augmenté le nombre des bénéficiaires des programmes d'alimentation en faveur des groupes vulnérables et des activités VPE, ces dernières constituant un filet de protection important pour les ménages exposés à l'insécurité alimentaire. Les augmentations budgétaires liées à l'appui nutritionnel des patients atteints de tuberculose, aux programmes d'alimentation supplémentaire, aux activités VCT et aux interventions d'urgence découlent de la prolongation de l'IPSR.
- 20. Dans le cadre de l'appel humanitaire en faveur de la sécurité alimentaire, le PAM prévoit de porter secours à 448 000 personnes exposées à une insécurité alimentaire grave; d'autres acteurs humanitaires viendront en aide à 352 000 personnes. 26 304 tonnes

_



¹ Ces chiffres ne sont que des estimations étant donné les différences de méthodes utilisées dans la précédente analyse et cartographie de la vulnérabilité.

² Taux de change des Nations Unies, octobre 2008: 1 dollar É.-U.= 3,42 somoni.

supplémentaires de farine de blé, de légumes secs, d'huile végétale et de sel iodé sont requises pour couvrir les périodes de soudure; une ration alimentaire de deux mois sera apportée avant et après la saison d'hiver.

- 21. Les personnes exposées à une insécurité alimentaire grave qui vivent dans les zones où se concentrent 19 pour cent ou plus de la population dans cette situation bénéficieront des programmes d'alimentation en faveur des groupes vulnérables. Les critères de sélection des bénéficiaires seront les suivants: un revenu mensuel en espèces inférieur à 26 dollars par membre du ménage; la possession de moins de 0,2 hectares de terre et de moins de six têtes de bétail et aucun avoir productif.
- 22. Les activités d'alimentation en faveur des groupes vulnérables sont menées en collaboration avec les autorités locales et fournissent un filet de protection aux personnes les plus durement touchées par la crise actuelle. L'intervention est une mesure temporaire, mais des discussions sont en cours avec les partenaires et les donateurs dans le contexte du nouveau PNUAD 2010–1014, afin d'améliorer les mécanismes de protection publics.
- 23. Le programme VPE verra ses effectifs s'accroître de 100 000 élèves du primaire dans les districts où les niveaux d'insécurité alimentaire grave sont les plus élevés, couvrant ainsi 370 000 enfants. La capacité de concentration et d'apprentissage des enfants ainsi que leur assiduité se sont améliorées dans les écoles bénéficiant du programme VPE, lequel représente également un important filet de sécurité alimentaire pour les familles pauvres.
- 24. Dans les districts touchés par une insécurité alimentaire grave, les filles inscrites dans le secondaire recevront une ration à emporter plus importante en tant que filet de protection au cours des périodes de soudure; lorsque les familles exposées à l'insécurité alimentaire n'ont pas de filles, les garçons recevront également une ration à emporter. Cette mesure permettra d'éviter la mise en œuvre d'un autre programme d'alimentation en faveur des groupes vulnérables.
- 25. Pour continuer de répondre aux besoins et synchroniser l'intervention du PAM avec les activités des autres partenaires et le cycle du PNUAD, une prolongation de six mois est requise, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009, qui nécessitera une augmentation de la quantité de produits alimentaires et des dépenses connexes.
- 26. Les objectifs, résultats et effets directs escomptés au Tadjikistan ont été réalignés en fonction du nouveau Plan stratégique du PAM (2008–2011).
- 27. Le nombre de bénéficiaires par activité est indiqué dans le tableau 1.



TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR TYPE D'ACTIVITÉ				
Activité	Bénéficiaires			
	Actuel	Augmentation	Révisé	
Intervention d'urgence	10 000	1 300	11 300	
Alimentation en faveur des groupes vulnérables	199 000	249 000	448 000	
VCT	80 000	35 000	115 000	
Alimentation thérapeutique	700	166	866	
Alimentation supplémentaire	28 000	7 750	35 750	
Appui aux patients atteints de tuberculose	60 000	27 000	87 000	
VPE (repas chaud)	270 000	100 000	370 000	
VPE (ration à emporter)	105 000	-	105 000	
Total	752 700	420 216	1 172 916	

BESOINS ALIMENTAIRES

28. Les besoins alimentaires supplémentaires correspondant à l'augmentation du nombre de bénéficiaires et à la prolongation sont indiqués dans le tableau 2.

TABLEAU 2: BESOINS ALIMENTAIRES, PAR TYPE D'ACTIVITÉ				
Activité	Produits alimentaires (tonnes)			
	Actuel	Augmentation	Révisé	
Intervention d'urgence	276	36	312	
Alimentation en faveur des groupes vulnérables	17 110	26 321	43 431	
VCT	2 208	966	3 174	
Alimentation thérapeutique	9	2	11	
Alimentation supplémentaire	755	209	964	
Appui aux patients atteints de tuberculose	4 968	2 236	7 204	
VPE (repas chaud)	17 107	8 237	25 344	
VPE (ration à emporter)	4 301	6 653	10 954	
Total	46 734	44 660	91 394	

29. Les rations alimentaires quotidiennes par bénéficiaire et par type d'activité n'ont pas changé par rapport à l'IPSR originale et sont indiquées dans le tableau 3.



TABLEAU 3: RATIONS ALIMENTAIRES QUOTIDIENNES PAR BÉNÉFICIAIRE, PAR TYPE D'ACTIVITÉ						
Activité	Produits alimentaires (en grammes)					
	Farine de blé	Légumes secs	Huile végétale	Sucre	Sel	Mélange blé-soja
Intervention d'urgence	400	40	15	-	5	-
Alimentation en faveur des groupes vulnérables	400	40	15	-	5	-
VCT	400	40	15	-	5	-
Alimentation thérapeutique (enfants)	•	-	10	10	-	75
Alimentation thérapeutique (mères)	-	-	20	20	-	150
Alimentation supplémentaire	-	-	45	15	-	325
Appui aux patients atteints de tuberculose	400	40	15	-	5	-
VPE (repas chaud)	150	30	15	-	3	-
VPE (ration à emporter)	417	-	-	-	8	-

30. L'infrastructure et l'organisation logistiques dans le cadre de la prolongation de l'intervention demeurent identiques.



ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE				
	Quantité (en tonnes)	Coût moyen par tonne (en dollars)	Valeur (en dollars)	
COÛTS POUR LE PAM				
Coûts opérationnels directs				
Produits alimentaires ¹				
Céréales	38 116	585,68	22 323 633	
Mélange blé-soja	- 126	1 058,83	- 133 412	
Divers (sel, sucre)	521	77,83	40 552	
— Huile végétale	1 590	1 032,52	1 641 714	
Légumes secs	4 559	595,04	2 712 806	
Total, produits alimentaires	44 660		26 585 293	
Transport extérieur		2 158 846		
Transport terrestre		2 404 249		
Transport intérieur, entreposage et manutention (T		3 555 938		
Total, transport terrestre, entreposage et manutention		5 960 188		
Autres coûts opérationnels directs	124 025			
A. Total, coûts opérationnels directs			34 828 352	
B. Coûts d'appui directs (CAD)² (voir annexe I-B)			724 200	
C. Coûts d'appui indirects (CAI) (7,0 pour cent) ³			2 488 679	
COÛT TOTAL POUR LE PAM			38 041 232	

_

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. Le contenu peut varier.

varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

BESOINS D'APPUI DIRECT (en dollars)		
Dépenses de personnel		
Administrateurs recrutés au plan international	360 300	
Administrateurs recrutés au plan national	52 200	
Personnel des services généraux recruté au plan national	112 215	
Personnel temporaire	22 500	
Heures supplémentaires	7 200	
Primes	-154 815	
Consultants internationaux	110 000	
Voyages officiels du personnel	23 000	
Total partiel	532 600	
Dépenses de bureau et autres coûts récurrents		
Location des bureaux	13 800	
Charges (électricité, etc.)	9 200	
Fournitures de bureau	16 300	
Technologies de l'information et des communications	13 800	
Assurances	7 500	
Réparation et entretien du matériel	15 000	
Frais d'entretien et d'exploitation des véhicules	66 000	
Total partiel	141 600	
Matériel et autres dépenses fixes	<u> </u>	
Équipement (télécommunications)	50 000	
Total partiel	50 000	
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	724 200	



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

Autres COD Autres coûts opérationnels directs

CAD coûts d'appui directs
CAI coûts d'appui indirects

FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

IPSR intervention prolongée de secours et de redressement

PIB produit intérieur brut

PNUAD Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

TIEM Transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM Transport terrestre, entreposage et manutention

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance

VCT Vivres contre travail

VGF Programmes d'alimentation en faveur des groupes vulnérables

VPE Vivres pour l'éducation

